

ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE PISCINE SOIT INACCESSIBLE EN TOUT TEMPS.

Il suffit de quelques secondes pour qu'un enfant s'esquive dans la cour arrière et accède à la piscine sans que personne ne s'en rende compte. Rendre sa piscine inaccessible, c'est éviter qu'un enfant y chute accidentellement en votre absence.

[Clôtures](#) • [Portes et pentures](#) • [Échelles](#) • [Équipement et mobilier](#)

1. Clôturez adéquatement votre piscine.

Les clôtures et les barrières sont indispensables. C'est principalement grâce à elles que l'on peut limiter l'accès à la piscine. En plus de bloquer l'accès aux voisins, elles doivent séparer la piscine de la maison.



Piscine creusée, semi-creusée ou piscine temporaire de moins de 1,4 m :
Entourez votre piscine par une clôture sur tous les côtés.



Piscine hors-terre :
Clôturez le patio, la plateforme ou la terrasse donnant accès à la piscine.

Une clôture sécuritaire devrait minimalement répondre aux critères suivants :

- > Mesurer 1,2 m ou plus en tous points par rapport au sol ou par rapport au dernier marche-pied auquel l'enfant a accès.
- > Ne pas permettre le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre entre les barreaux.
- > Avoir des dispositifs de sécurité passifs sur toutes ses portes permettant à celles-ci de se fermer et de se verrouiller automatiquement.

2. Installez des pentures à ressorts et loquet sur toutes les portes de la clôture.



Il s'agit d'un mécanisme de fermeture automatique souvent composé de pentures à ressorts et d'un loquet.

Pour éviter les oublis, installez des dispositifs de sécurité passifs pour que les portes de votre clôture se referment et se verrouillent automatiquement.

3. Pour les piscines hors terre ou semi-creusées, choisissez une échelle à portière ou barrière à fermeture automatique.

Évitez les échelles qui doivent être retirées après chaque baignade. Installez plutôt une échelle munie d'un dispositif pour se fermer automatiquement. Ce type d'échelle a comme avantage d'être sans bras d'appui et sans marches, rendant l'accès à la piscine impossible sans la présence d'un adulte.

L'échelle amovible ou escamotable présente un certain risque : l'oubli potentiel de la relever après la baignade. Si vous optez pour ce type d'échelle, assurez-vous qu'elle soit clôturée adéquatement selon les critères de la [réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles](#).

4. Éloignez les objets qui pourraient être utilisés pour grimper près de la piscine.

Installez votre système de filtration ou tout objet (escalier, rocher, bac à fleurs) à plus d'un mètre de la paroi de la piscine et vérifiez régulièrement qu'aucun bac, jouet ou autre objet n'ait été posé par inadvertance près de la piscine ou de la clôture.
